



## Acte de mariage et régularisation apres avoir reçu un OQTF

Par **tak**, le **11/01/2012** à **15:46**

Bonjour,

je suis étudiant en master1, et j'ai reçu un OQTF ( obligation de quitter le territoire français) il ya maintenant presque un mois et sa date limite c'est le 12/01/2012, mais je l'ai reçu le 19/12/2011.

j'aimerais savoir aujourd'hui même avec cet OQTF une personne peut se marier et s'il se marie a ce que il pourra régler sa situation?????

a ce que le pacs pourra régulariser si la personne peut se pacser deja ?!!!!??

et a ce que le pacs pourra aider dans la procédure du recours ??

j'attends vraiment des réponse et du soutien.

.

merci

Par **Claralea**, le **11/01/2012** à **18:47**

**J'ai modifié votre message en enlevant votre numero de telephone, vous etes sur un forum public et des personnes pourraient en faire mauvais usage, bonne continuation sur le forum**